

Le Journal du tri

www.observatoire-dechets-48.fr



n°20

Novembre 2019

À la une !

ÉDITION SPÉCIALE EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Le bilan après 3 ans !



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les Lozériennes et les Lozériens appliquent de nouvelles règles pour le tri de leurs déchets : les consignes ont été simplifiées et la liste des déchets recyclables a été élargie aux plastiques légers (pots de yaourts, films plastiques, barquettes...). Après trois années de mise en œuvre, l'heure est venue de dresser un premier bilan.

Des résultats encourageants

La simplification des consignes a permis d'inciter de nouveaux trieurs au geste de tri, mais également de renforcer les bonnes pratiques déjà existantes. Ainsi, en 3 ans, le volume des collectes de déchets recyclables a augmenté de 9%, soit une progression de plus de 4 kg par habitant !

Alors, adoptons les bons réflexes et mobilisons-nous pour offrir une nouvelle vie à nos déchets !



Le TRI des déchets se simplifie, à vous de jouer !

ONE

TWO

TRI

Désormais en Lozère TOUS les EMBALLAGES se trient et se recyclent.

Pour en savoir plus, scannez !

1

Édito

Il y a 3 ans, le SDEE a fait le choix d'expérimenter l'Extension des Consignes de Tri en simplifiant le geste de tri et en permettant aux Lozériennes et Lozériens de trier TOUS les emballages, notamment ceux en plastique.

À l'heure du bilan, certains d'entre vous trient bien, voire très bien. D'autres ont encore quelques progrès à faire. La pratique du tri demande un petit effort et un peu d'organisation, mais elle est essentielle à la maîtrise des coûts et à la préservation de notre environnement. Avec la prévention, il s'agit d'une des deux seules voies dont nous disposons pour éviter de crouler sous les déchets dans les années à venir. Jeter moins et mieux, il n'y a pas d'autres alternatives.

Je vous invite donc toutes et tous à rejoindre la grande famille des trieurs !

Jacques BLANC, Président

Baromètre

2018 / 2019 1^{er} semestre

829 TONNES EMBALLAGES - 2% ▼

1 277 TONNES VERRE 6% ▲

780 TONNES PAPIER - 4% ▼

6 617 TONNES DÉCHÈTERIE - 5% ▼

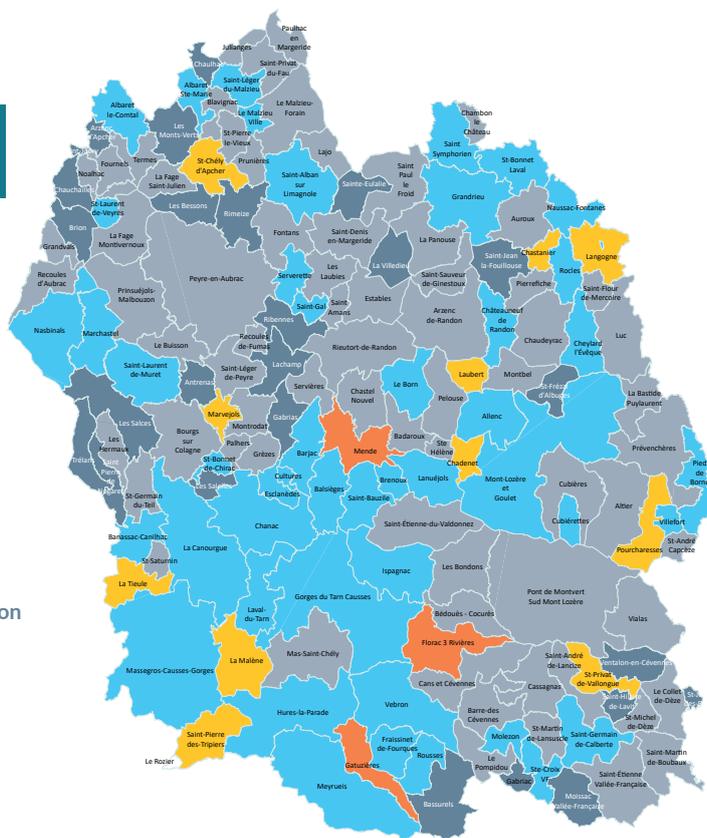
10 113 TONNES ORDURES MÉNAGÈRES - 7% ▼

TEAM RECYCLAGE

ET LES BONS ÉLÈVES SONT...

Simplifier le tri en ouvrant le bac de collecte sélective à TOUS les emballages, ça marche ! En effet, grâce au passage à l'Extension des Consignes de Tri, 85 % de la population a amélioré ses performances de tri des emballages. Et vous, où vous situez-vous ?

Évolution des tonnages triés entre 2015 et 2018



TOP 10 DE LA PLUS FORTE PROGRESSION

- GATUZIÈRES
+ 13,6 kg/hab
- FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
+ 9,4 kg/hab
- MENDE
+ 8,7 kg/hab
- Pourcharesses
+ 6,7 kg/hab
- La Malène
+ 6,6 kg/hab
- Marvejols et St-Pierre-des-Tripiers
+ 6,4 kg/hab
- La Tieule
+ 6,2 kg/hab
- Langogne
+ 6,0 kg/hab
- Laubert et St Chély d'Apcher
+ 5,8 kg/hab
- Chadenet et Chastanier
+ 5,6 kg/hab



+ 4,3kg par habitant

Entre 2015 et 2018, les Lozériens ont en moyenne trié 4,3 kg d'emballages supplémentaires. Cela représente l'équivalent par habitant de 125 bouteilles en plastique, 190 cannettes en alu ou encore 860 sacs en plastique.

Actualité

TRIEZ JEUNESSE !

Parce-que le tri et la prévention des déchets s'approprient dès le plus jeune âge

Chaque année, les élèves de cycle III (CE2, CM1 et CM2) des établissements scolaires de Lozère sont invités, à l'occasion de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets**, à participer à des ateliers pédagogiques afin de rencontrer les acteurs de terrain qui agissent localement en faveur de la prévention mais aussi pour la collecte, le traitement et le recyclage de nos déchets. **L'objectif : sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien.**



Ainsi, au printemps dernier, plus de 500 élèves et leurs enseignants ont pris la direction du **Centre départemental de traitement des ordures ménagères** afin de découvrir le sort réservé à nos déchets ménagers ; l'occasion de **prendre la pleine mesure et voir de leurs propres yeux ce que l'Homme produit et gaspille chaque jour**. À l'issue de cette visite, tous sont unanimes pour dire à quel point, il est urgent de repenser dès à présent notre mode de consommation, en faisant de nos déchets d'aujourd'hui des ressources pour demain.

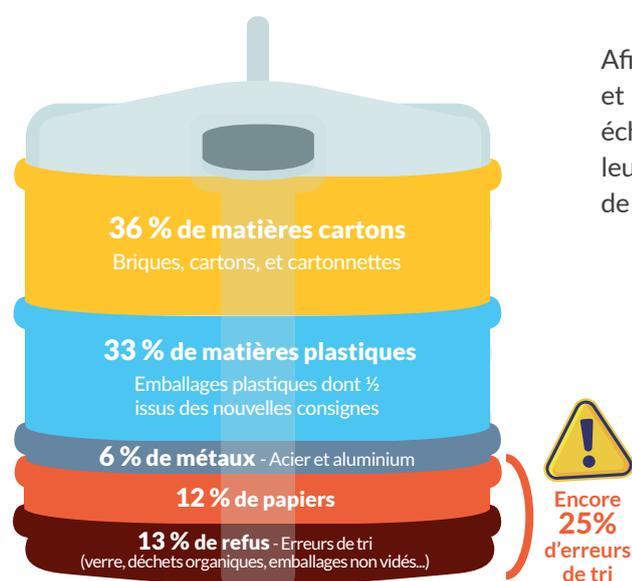
LE TRI PASSÉ AU CRIBLE

Depuis le passage en Extension des Consignes de Tri, les quantités d'emballages collectées n'ont cessé d'augmenter au fil des dernières années : + 8,5% entre 2016 et 2018, représentant au total 140 tonnes supplémentaires livrées au centre de tri d'Environnement Massif Central en 3 ans.

S'il est essentiel de faire progresser les volumes collectés, il est également important d'évaluer la qualité du tri afin d'éviter que les erreurs ou les négligences des uns ne viennent «polluer» les efforts des autres.



Composition moyenne des emballages triés



Afin d'évaluer la qualité des déchets triés, les équipes du SDEE et d'Environnement Massif Central analysent régulièrement des échantillons de nos bacs et colonnes à emballages afin d'en déterminer leur composition et d'identifier les marges de progression en matière de tri. C'est ce que l'on appelle les caractérisations.



75% de qualité

C'est la performance moyenne de qualité de tri des Lozériens. Ainsi, 3/4 des emballages collectés pourront être expédiés vers des filières de recyclage.

Parmi les 25% d'erreurs de tri, beaucoup sont l'objet d'inattentions et pourraient facilement être évitées, voire même valorisées. **Tous ensemble, aidez-nous à rendre le tri meilleur !**

Les erreurs de tri à éviter

Les emballages «imbriqués»



Un pot de yaourt dans une boîte de conserve, une bouteille plastique dans une boîte à céréales, voilà des erreurs fréquentes mais ô combien gênantes. Traités mécaniquement à la chaîne, ces emballages, pourtant triés, ne pourront être dissociés et finiront avec les refus. **Pour limiter le volume de vos emballages, pensez plutôt à les compacter !**

Les emballages en sacs



Déposés à l'intérieur de sacs fermés, les emballages ne pourront être analysés puis séparés par les machines de tri optique. Le sac entier partira alors sans être ouvert au refus. **Pour que vos emballages soient recyclés, pensez à les déposer en vrac.**

Les ordures ménagères



Il arrive encore fréquemment de retrouver des ordures ménagères dans les conteneurs de recyclables. En plus d'altérer la qualité des emballages, les ordures génèrent des refus de tri très coûteux de par leur poids important. **Couvercle jaune -> Emballages**
Couvercle gris ou marron -> Ordures Ménagères

CARTONS, CARTONNETTES, PAPIERS, DÉSOLÉ, MAIS IL FAUT VOUS SÉPARER...

Cartons, cartonnettes, à chacun sa place

Si les cartonnettes, dont le volume n'excède pas celui d'une boîte à chaussures, peuvent être déposées dans le bac ou la colonne à emballages, ce n'est pas le cas des gros cartons, plus encombrants, qui doivent absolument être déposés en déchèterie.

En effet, ces cartons plus volumineux encomrent inutilement les conteneurs de collecte et la chaîne de tri. De plus, ils sont très souvent déposés au pied des points-recyclage, constituant un dépôt sauvage puni par la loi.

Papiers bien triés, papiers recyclés !

Suite au passage en Extension des Consignes de Tri, des modifications ont été apportées à la collecte des papiers, notamment sur la ville de Mende.

Désormais collectés séparément, il arrive encore trop souvent de retrouver des papiers dans les conteneurs à emballages. Ces erreurs nécessitent un sur-tri important et posent de véritables problématiques pour le recyclage. **Alors pour le tri des papiers, rendez-vous à la colonne bleue !**



Le Journal du tri



LE JOURNAL DU TRI

Informations & contact

Mail : contact@teamrecyclage.fr

Numéro Vert : 0800 88 12 05 (gratuit)

www.observatoire-dechets-48.fr

